



## DE VIVE VOIX vol.2 no.37

2 juin 2015

### **NE COMPTONS QUE SUR NOS PROPRES MOYENS.**

*Par le comité exécutif du SEELG*

Le 25 mars dernier, alors que le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) refusait de négocier de bonne foi (il refusait de mettre de l'avant des solutions aux problématiques qu'il soulevait), les enseignantes et les enseignants du Collège Lionel-Groulx, à l'instar de la plupart de leurs collègues des autres syndicats de l'Alliance des syndicats de professeures et de professeur de cégep (ASPPC), ont rendu une visite à leur Direction générale pour mettre de la pression sur le CPNC. Notre Directeur, M. Beauchamp, a rapidement fait le suivi auprès du CPNC. Cette mobilisation a produit son effet : la négociation a avancé momentanément (jusqu'à ce ça bloque à nouveau...). Nous avons profité de cette occasion pour remettre une lettre à M. Beauchamp dans laquelle nous précisons qu'il « [était] de plus en plus évident qu'il y aura des [graves] conséquences sociales aux agissements du gouvernement actuel. » Dans notre lettre, nous l'interpellions sur les contradictions entre les valeurs qu'il prône depuis qu'il est au Collège et celle du gouvernement actuel : « [M. Beauchamp], vous avez, à de nombreuses reprises, reconnu l'importance d'une éducation humaniste. Vous avez, par vos façons d'agir et vos prises de parole, manifesté votre respect des structures de fonctionnement actuelles de l'organisation du travail. Vous avez ouvertement exprimé l'importance de la communication et de l'écoute par le dialogue. Or, manifestement, les politiques actuelles du gouvernement, qui s'inscrivent dans une dynamique allant à l'encontre de ces principes, risquent de réduire à peau de chagrin les énergies déployées par le corps professoral et par l'ensemble des acteurs qui assurent le bon fonctionnement d'un cégep à dispenser un enseignement de qualité.»



Dans cette lettre, nous avons aussi insisté sur le fait que le dépôt patronal du 17 décembre dernier illustre noir sur blanc la volonté gouvernementale de remettre en question les modes d'organisation actuelle de notre travail : « [...] encore une fois [...] la reconnaissance du travail des enseignants n'est pas au rendez-vous et [...] ceux-ci, selon la partie patronale, n'en font jamais assez. » De plus, comme d'entrée de jeu le CPNC précise que « les problématiques soulevées [dans son dépôt] ainsi que les orientations qui guident le CPNC découlent d'une large consultation auprès des directions des cégeps [...] »<sup>1</sup>, quoi de plus normal que de soumettre à notre DG la proposition adoptée par l'Assemblée générale du SEECLG le 11 mars qui allait comme suit : «*Que l'Assemblée générale du SEECLG demande l'opinion de la direction du Collège concernant le dépôt patronal ainsi que la marge de manœuvre concrète qu'elle souhaite obtenir dans la convention collective des profs.*»

Même si nous nous attendions à peu de précisions de la part de nos patrons sur des éléments qui touchent la présente négociation – ils ne peuvent se substituer à leurs représentants –, la réponse (très laconique) à notre demande du 25 mars dernier nous est parvenue plus de deux mois plus tard (après une relance), le 28 mai, et nous la reproduisons ici, intégralement :

*« Vous comprenez que je ne peux pas parler localement au nom du CPNC dans un contexte de négociation nationale. L'objectif de cette négociation est que les parties syndicales et patronales collaborent afin que les cégeps disposent de plus de souplesse dans l'organisation du travail pour continuer d'offrir partout au Québec un enseignement de qualité et qu'ils se développent dans un contexte budgétaire et démographique difficile.*

*Michel Louis Beauchamp*»

En tout respect pour la Direction du Collège, qui est loin d'être considérée comme un ennemi, on ne peut tout de même pas penser qu'elle peut être une alliée dans le cadre de la négo. La négociation actuelle se joue avec le CPNC et le Conseil du trésor et il est clair que les directions de collèges rêvent toutes de cette «souplesse» qui leur accorderait un contrôle et une marge de manœuvre accrus. Dans ce contexte, et même si parfois nous hésitons à poser des gestes qui pourraient contrarier nos propres patrons, force est de constater qu'ils ne peuvent pas être nos alliés dans le dernier droit de l'automne qui s'annonce corsé.

De là l'importance de ne compter que sur nos propres moyens...

---

<sup>1</sup> *Dépôt patronal en vue du renouvellement des conventions collectives du personnel enseignant venant à échéance le 31 mars 2015, 17 décembre 2014, page 2.*